DÉCISIONS COMPLEXES ET ENJEUX ÉTHIQUES EN FIN DE VIE

Réf. CLS-20260034



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Le cadre législatif et réglementaire de la fin de vie.
- Obstination déraisonnable, limitation et arrêt des traitements.
- Sédation, proportionnalité et discernement clinique.
- Les principes éthiques : autonomie, bienfaisance, non-malfaisance et justice.
- La décision collégiale et la traçabilité.
- Les conflits de valeurs au sein des équipes.
- Les relations avec les proches dans les décisions difficiles.
- Études de cas et réflexion éthique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les principaux repères juridiques et éthiques.
- Identifier les dilemmes rencontrés en pratique clinique.
- Développer une démarche de réflexion éthique argumentée.
- Favoriser la décision collégiale.
- Clarifier les responsabilités des différents acteurs.
- Améliorer la communication avec les patients et leurs proches.
- Renforcer la qualité des décisions complexes.
- Prévenir les conflits institutionnels et l'épuisement moral.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'exposés, d'analyse de textes législatifs, de réflexion philosophique et d'études de cas. Les participants élaborent collectivement des repères décisionnels à partir de situations rencontrées dans leur pratique professionnelle.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation interactive associant exposés, débats, ateliers de réflexion éthique, analyse de jurisprudence et cas pratiques. Supports documentaires actualisés, recommandations professionnelles, outils méthodologiques et bibliographie spécialisée sont remis aux participants.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Pr. Gisèle CHVETZOFF, médecin oncologue Cheffe de service soins palliatifs et soins de support.

- DES d'Oncologie option Médicale
- Capacité, Evaluation, Traitement de la douleur
- Diplôme Universitaire « bases en soins palliatifs »
- Diplôme Inter-Universitaire « Approfondissement en soins palliatifs »

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.